

# BACTIControl®

Formulation de chitosane, de lysozyme et d'enzymes pour la protection des vins contre certains micro-organismes, notamment les bactéries lactiques. Produit de Biocontrôle.

*Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Conforme au règlement CE n°606/2009.*

## SPÉCIFICITÉS ET PROPRIÉTÉS ŒNOLOGIQUES

**BACTIControl®** est une association spécifique d'un polysaccharide fongique naturel, le chitosane, de lysozyme et d'une préparation enzymatique à base de pectinases et de  $\beta$ -glucanases, pour la maîtrise et le contrôle microbiologique des vins.

- Protection microbiologique des vins blancs, rouges et rosés après les fermentations.
- Outil pour la vinification des vins dans un objectif de diminution du  $\text{SO}_2$ .
- Permet de ralentir, voire d'arrêter une FML en cours ou d'éviter son déclenchement (traitement possible avant ou après FA).
- Effet synergique des  $\beta$ -glucanases et du lysozyme sur les bactéries lactiques, en particulier les pédiocoques filants (action de l'enzyme sur les polysaccharides formant une barrière diffuse autour des bactéries pouvant gêner l'action du lysozyme).
- **BACTIControl®** évite les déviations organoleptiques dues aux micro-organismes d'altération.
- Amélioration de la clarification et la filtrabilité des vins.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect ..... poudre fine

Couleur ..... blanc cassé à brun

## ANALYSES CHIMIQUES ET MICROBIOLOGIQUES

Humidité ..... < 10% +/- 2%

Plomb..... < 2,7 ppm

Cendres..... < 3%

Mercuré ..... < 0,7 ppm

Arsenic ..... < 1,6 ppm

Coliformes/g..... <100 UFC



**LAFFORT**

*L'œnologie par nature*

## PROTOCOLE D'UTILISATION

---

### CONDITIONS ŒNOLOGIQUES

- Ne pas utiliser **BACTIControl**® en association immédiate avec l'acide métatartrique, les gommes de cellulose (présence de lysozyme), le SO<sub>2</sub> et les bentonites (inactivation de la part enzymatique de la formulation).
- Ne pas utiliser **BACTIControl**® dans des conditions extrêmes de température (<5°C ou >30°C).
- Les vins traités au **BACTIControl**® devront être stabilisés d'un point de vue protéique (traitement à la bentonite).

### MISE EN ŒUVRE

- Délayer dans 10 fois son poids d'eau – Utiliser un récipient propre et inerte.
- Introduire la préparation dans le vin, idéalement par l'intermédiaire d'un **OENODOSEUR**®, afin de garantir une homogénéité optimale (maintenir la température du vin stable et supérieure à 10°C durant le traitement).
- Soutirage possible après 2 à 3 semaines.

### CONSERVATION

- Conserver hors sol dans l'emballage fermé, scellé d'origine à température modérée dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.
- DLUO : 3 ans après le conditionnement.
- Ne pas utiliser un emballage entamé.

### DOSE D'EMPLOI

Dose d'emploi recommandée : 15 à 20 g/hL.

*Réglementation UE : Dose maximale légale 50 g/hL.*

### CONDITIONNEMENT

Doypack de 500 g.



**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : BACTIControl®  
 Type de produit : Usage œnologique  
 Groupe de produits : Produit commercial  
 Autres moyens d'identification : E1105 - E330 - E331 (iii) - E508

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Usage réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisation de la substance/mélange : Association spécifique de lysozyme, d'une préparation enzymatique à base de pectinases et de  $\beta$ -glucanases, et d'un polysaccharide fongique naturel, le chitosane, pour la protection des vins contre certains micro-organismes et notamment les bactéries lactiques.

Utilisation de la substance/mélange : Usage œnologique

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur**

LAFFORT FRANCE

Boîte postale CS 61611

33072 BORDEAUX CEDEX - FRANCE

T +33 (0)5 56 86 53 04 - F +33 (0)5 56 86 30 50

[info@laffort.com](mailto:info@laffort.com) - [www.laffort.com](http://www.laffort.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
Canada	Centre anti-poison du Québec (CAPQ)	1270 Chemin Ste-Foy Pavillon Jeffrey Hale, 4ème étage QC G1S 2M4 Québec	1 800 463-5060	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	
Grèce	Poisons Information Centre Children's Hospital P&A Kyriakou	11762 Athens	+30 2 10 779 3777	

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Portugal	Centro de Informação Antivenenos Instituto Nacional de Emergência Médica	Rua Almirante Barroso, 36 1000-013 Lisboa	+351 808 250 143	
Roumanie	Department of Clinical Toxicology Spitalul de Urgenta Floreasca	Calea Floreasca Bucuresti	+40 21 230 8000	
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145	(de l'étranger : +41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66
Tunisie	Centre Anti-Poisons de Tunis	Centre d'Aide Medicale Urgente 2 Rue Raspail - Montfleury 1008 Tunis	+216 1 335 500	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Extra étiquetage à afficher Extra classification(s) à afficher

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

danger

Composants dangereux :

Enzyme polygalacturonase ; Enzyme bêta-glucanase; Lysozyme (E1105)

Mentions de danger (CLP) :

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols  
P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire  
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Irritation légère des yeux. irritation légère de la peau.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Lysozyme (E1105)	(N° CAS) 9066-59-5 (N° CE) 232-954-0 (N° REACH) 01-2120086351-59	25 - 50	Resp. Sens. 1, H334
Enzyme polygalacturonase	(N° CAS) 9032-75-1 (N° CE) 232-885-6	0,1 - 1	Resp. Sens. 1, H334
Enzyme bêta-glucanase	(N° CAS) 9074-98-0 (N° CE) 232-979-7	0,1 - 1	Resp. Sens. 1, H334

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Sensibilisation : le contact peut provoquer des réactions allergiques chez l'être humain.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Informations plus détaillées: voir section 11.

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation légère.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation légère des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.
---	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un équipement de protection individuel.
Procédures d'urgence	: Ventiliter la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures antipoussières	: Eviter toute formation de poussière.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
--------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter toute formation de poussière. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
---	--

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions de stockage : Conserver dans un local bien ventilé. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Tenir le récipient bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage œnologique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Équipement de protection individuelle:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Vêtements de protection à manches longues

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Gants en caoutchouc nitrile. Gants en caoutchouc butyle. Gants en latex. Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Poussières	avec protections latérales	EN 166

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Peut être éliminé dans une station d'épuration des eaux usées.

### Autres informations:

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: Blanc cassé. brun.
Odeur	: Caractéristiques du produit.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible



# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. flammes ou étincelles. Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### Enzyme polygalacturonase (9032-75-1)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

#### Enzyme bêta-glucanase (9074-98-0)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

#### Lysozyme (E1105) (9066-59-5)

DL50 orale rat	> 5050 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5050 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,51 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Non classé

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

<b>Lysozyme (E1105) (9066-59-5)</b>	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	> 200 mg/kg

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé  
(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé  
(exposition répétée)

<b>Lysozyme (E1105) (9066-59-5)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 500 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : Sensibilisation : le contact peut provoquer des réactions allergiques chez l'être humain. et symptômes possibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

<b>Enzyme polygalacturonase (9032-75-1)</b>	
CL50 poisson 1	58,3 - 326,7 mg/l
CE50 Daphnie 1	≈ 31,7 - 457 mg/l
ErC50 (algues)	> 5,2 mg/l 72h

<b>Enzyme bêta-glucanase (9074-98-0)</b>	
CL50 poisson 1	58,3 - 326,7 mg/l
CE50 Daphnie 1	≈ 31,7 - 457 mg/l
ErC50 (algues)	> 5,2 mg/l 72h

<b>Lysozyme (E1105) (9066-59-5)</b>	
CL50 poisson 1	> 1 g/l <i>Cyprinus carpio</i>
CL50 poissons 2	> 1 g/l <i>Danio rerio</i>
CE50 Daphnie 1	> 1 mg/l <i>Daphnia magna</i>
ErC50 (algues)	> 97 mg/l 72h - <i>Desmodesmus subspicatus</i>

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Enzyme polygalacturonase (9032-75-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

Enzyme bêta-glucanase (9074-98-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

Lysozyme (E1105) (9066-59-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Enzyme polygalacturonase (9032-75-1)	
Log Pow	< 0
Potentiel de bioaccumulation	Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

Enzyme bêta-glucanase (9074-98-0)	
Log Pow	< 0
Potentiel de bioaccumulation	Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

Lysozyme (E1105) (9066-59-5)	
Log Pow	< 0,01 25°C
Potentiel de bioaccumulation	Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
- Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Aucun effet néfaste connu sur le fonctionnement des stations d'épuration en utilisation normale dans les conditions recommandées.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Vider les résidus de l'emballage. Eliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Enzyme polygalacturonase ,Enzyme bêta-glucanase,Lysozyme (E1105) sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Enzyme polygalacturonase ,Enzyme bêta-glucanase,Lysozyme (E1105) sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

##### Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

# BACTIControl®

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.







*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*

# PRODUITS UTILISABLES DANS LE CADRE DES RÈGLES DE VINIFICATION BIO-UE ET/OU NOP

Les produits listés ci-dessous sont utilisables dans le cadre de la réglementation européenne BIO concernant les pratiques et traitements œnologiques autorisés dans les produits biologiques du secteur vitivinicole (Règlement UE n°889/2008 amendé) ainsi que selon les exigences du règlement NOP (National Organic Program) de l'USDA (United States Department of Agriculture). LAFFORT® a décidé de référencer auprès d'un organisme certificateur certains des produits utilisables en agriculture biologique selon ces règlements. La liste de ces produits est disponible sur notre site : [laffort.com/certificats/](http://laffort.com/certificats/)

Cette liste est donnée à titre indicatif et évolue régulièrement. Assurez-vous de disposer de la dernière version en vigueur ([www.laffort.com](http://www.laffort.com)).

**Avant toute utilisation de nos produits, vous devez impérativement faire valider leur conformité auprès de votre organisme certificateur qui vous indiquera les démarches administratives à suivre.**

	SUBSTANCES	Rgt Vin Bio UE n°889/2008 amendé	NOP (USA) «Made with...»
<b>LEVURES</b>			
ZYMAFLORE® 011 BIO 	LSA non OGM	Autorisé	Autorisé
ZYMAFLORE® (VL1, VL2, VL3, X5, X16, ST, CH9, CX9, DELTA, FX10, F15, F83, RB2, RB4, RX60, ALPHA <sup>TD</sup> , XPURE, ÉGIDE <sup>TDM<sup>P</sup></sup> )		Autorisé	Autorisé
ZYMAFLORE® SPARK		Non Autorisé	Autorisé
ACTIFLORE® (F33, ROSÉ, F5, BO213, RMS2, CERVISIAE)		Autorisé	Autorisé
<b>NUTRIMENTS &amp; PRODUITS DE LA LEVURE</b>			
SUPERSTART®  SUPERSTART® ROUGE  SUPERSTART® BLANC  SUPERSTART® SPARK	Levures inactivées & autolysats de levure	Autorisé	Autorisé
NUTRISTART® AROM	Autolysats de levure, levures inactivées & phosphate diammonique	Autorisé	Non Autorisé
NUTRISTART® ORG	Autolysats de levure	Autorisé	Autorisé
NUTRISTART®	Phosphate diammonique, levures inactivées, autolysats de levure & thiamine	Autorisé	Non Autorisé
THIAZOTE® PH	DAP & thiamine	Autorisé	Non Autorisé
THIAMINE	Thiamine	Autorisé	Non Autorisé
PHOSPHATE DIAMMONIQUE	DAP	Autorisé	Non Autorisé
CENOCELL®, CENOCELL® BIO 	Écorces de levure	Autorisé	Autorisé
CENOLEES®	Écorces de levure & levures inactivées	Autorisé	Autorisé
ENERGIZER® 	Levures inactivées	Non Autorisé	Autorisé
MALOSTART®	Écorces de levure & levures inactivées	Non Autorisé	Autorisé
FRESHAROM®	Levures inactivées	Autorisé	Autorisé
POWERLEES® ROUGE	Levures inactivées, β-glucanase (β 1-3, β 1-6) & maltodextrine	Non Autorisé	Autorisé
MANNOFEEL®*	Mannoprotéine	Autorisé	Autorisé
CENOLEES® MP	Mannoprotéines & gomme arabique	Autorisé	Autorisé
LAFASE® (FRUIT, HE GRAND CRU, CLARIFICATION, XL CLARIFICATION, THERMO LIQUIDE, XL EXTRACTION, BOOST, XL PRESS)	Enzymes pectolytiques issues de micro-organisme	Autorisé	Autorisé
LFAZYM® (CL, PRESS, 600XL <sup>CE</sup> , EXTRACT) (sauf LFAZYM® AROM)		Autorisé	Autorisé
OPTIZYM®		Autorisé	Autorisé
EXTRALYSE®, LFAZYM® AROM	Enzymes issues de micro-organisme	Non Autorisé	Autorisé
LYSOZYM	Enzyme issue de blanc d'œuf de poule	Non Autorisé	Autorisé

## BACTÉRIES


	SUBSTANCES	Rgt Vin Bio UE n°889/2008 amendé	NOP (USA) «Made with...»
LACTOENOS® B7 Direct, LACTOENOS® SB3 Direct	Bactéries lactiques	Autorisé	Autorisé
LACTOENOS® 450 PreAc		Autorisé	Autorisé
KIT LACTOENOS® B16 STANDARD (bactérie seule)		Autorisé	Autorisé

## COLLAGE

VEGECOLL®, VEGECOLL® LIQUIDE*	Protéines végétales (patatine)	Autorisé	Non Autorisé
POLYMUST® ORG	Protéines végétales (pois) & bentonite	Autorisé	Autorisé
POLYMUST® DC	Protéines végétales (pois), bentonite & charbon	Autorisé	Non Autorisé
Gélatines: GÉLATINE EXTRA N°1, GECOLL®, GECOLL® SUPRA*, GELAROM®*, GELAFFORT®*, CLARPRESS®*, GECOLL® FLOTTATION*	Gélatines	Autorisé	Autorisé
Gamme MICROCOL® (FT, ALPHA, POUDRE, SPARK, CL G)	Bentonites	Autorisé	Autorisé
CASÉINE SOLUBLE, ARGILACT®	Caséine	Autorisé	Non Autorisé
CASEI PLUS	Caséinate de potassium	Autorisé	Non Autorisé
CLEANSARK® POUDRE	Bentonite & alginate	Autorisé	Autorisé
CLEANSARK® LIQUIDE NF*	Bentonite & alginate	Autorisé	Autorisé
ICHTYOCOLLE, CLARIFIANT VB*	Colle de poisson	Autorisé	Non Autorisé
OVOCLARYL, ALBUCOLL®	Albumine	Autorisé	Autorisé
SILIGEL	Dioxyde de silicium	Autorisé	Non Autorisé

VR SUPRA®, VR SUPRA® ÉLÉGANCE, VR COLOR®, TAN'COR®, TAN'COR GRAND CRU®, VR GRAPE®, TANFRESH®, TANIN GÉNOLOGIQUE, TANIN BDX®	Tanins	Autorisé	Autorisé
GALALCOOL®, GALALCOOL® SP, TANSARK®*		Autorisé	Non Autorisé
Gamme QUERTANIN® (QUERTANIN®, QUERTANIN® INTENSE, QUERTANIN® SWEET, QUERTANIN® CHOC )		Autorisé	Autorisé

## STABILISATION

STABIVIN® SP*, STABIVIN®*, STABIFIX®*	Gomme arabique en solution	Autorisé	Autorisé
CENOGOM® INSTANT	Gomme arabique micro-granulée	Autorisé	Autorisé
CENOGOM® BIO 	Gomme arabique micro-granulée	Autorisé	Autorisé
MANNOSTAB® LIQUIDE 200*, MANNOSTAB®	Mannoprotéines	Autorisé	Autorisé
CENOBRETT® ORG	Chitosane dérivé d' <i>Aspergillus niger</i>	Autorisé	Non Autorisé
GAMME POLYTARTRYL®	Acide métatartrique	Autorisé	Non Autorisé
BITARTRATE DE POTASSIUM	Bitartrate de potassium	Autorisé	Autorisé
ACIDE LACTIQUE	Acide lactique	Autorisé	Autorisé
ACIDE L(+) TARTRIQUE	Acide L(+) tartrique	Autorisé	Autorisé
ACIDE CITRIQUE	Acide citrique	Autorisé	Autorisé
BICARBONATE DE POTASSIUM	Bicarbonate de potassium	Autorisé	Non Autorisé
CARBONATE DE CHAUX	Carbonate de calcium	Autorisé	Autorisé
TOXICAL	Silice & charbon actif	Autorisé	Non Autorisé
CHARBON ACTIF LIQUIDE HP	Charbon actif	Autorisé	Non Autorisé
CHARBON ACTIF SUPRA 4, Gamme GEOSORB®	Charbon actif	Autorisé	Autorisé (filtration)
CHARBON ACTIF PLUS GR	Charbon actif granulé	Autorisé	Autorisé (filtration)
ANOXYDE C	Acide ascorbique	Autorisé	Autorisé
SULFIREDOX	Sulfate de cuivre	Autorisé	Non Autorisé
SUPRAROM®	Métabisulfite de K, acide ascorbique & tanins	Autorisé	Non Autorisé
REDOXY PLUS	Acide citrique, métabisulfite de K, acide ascorbique & acide métatartrique	Autorisé	Non Autorisé



	SUBSTANCES	Rgt Vin Bio UE n°889/2008 amendé	NOP (USA) «Made with...»
Gamme NOBILE® (Copeaux, Granulars, Staves, Barrels Refresh, Block...)	Morceaux de bois	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
MÉTABISULFITE DE POTASSIUM	Métabisulfite de potassium	<b>Autorisé</b>	<b>Non Autorisé</b>
BISULFITE DE POTASSIUM	Bisulfite de potassium	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
SOLUTION 6	Anhydride sulfureux	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
SOLUTION 10	Anhydride sulfureux & bisulfite de potassium	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
ANHYDRIDE SULFUREUX	Anhydride sulfureux	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
SOUFRE PASTILLES ET MÈCHES	Soufre	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
ŒNOSTERYL®	Métabisulfite de K & bicarbonate de K	<b>Autorisé</b>	<b>Non Autorisé</b>

## FILTRATION

DIATOMYL® P00, P0, P2	Terres Diatomées	<b>Autorisé</b>	<b>Non Autorisé</b>
DIATOMYL® P4, P5, P6		<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
Gamme PERLITE	Perlites expansées	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
FILT SPÉCIALE	Cellulose & bentonite	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>

## ATTESTATION DE NON DISPONIBILITÉ EN BIO :

En l'état actuel de ses connaissances, la société LAFFORT® certifie :

- ↳ Qu'à l'exception de la ZYMAFLORE® SPARK, aucune de ses souches conventionnelles de levures LSA n'est disponible certifiée BIO. Ces LSA conventionnelles peuvent donc être utilisées en production biologique UE.
- ↳ Que seule l'écorce de levure ŒNOCELL® BIO est certifiée BIO ; les autres écorces de levure disponibles proviennent de souches de levures différentes de celle de l'ŒNOCELL® BIO.
- ↳ Ne pas disposer commercialement d'équivalents BIO pour ses spécialités que sont l'albumine, les gélamines, les tanins, la colle de poisson et les protéines végétales.
- ↳ Dans le cas particulier des gommages arabiques, ne pas disposer commercialement d'équivalents BIO pour les formes liquides uniquement. L'utilisation en Agriculture Biologique de nos gommages arabiques liquides est donc possible à condition que l'utilisateur apporte la preuve auprès de son organisme certificateur de l'intérêt de la forme liquide (technologique, procédé d'utilisation simplifié, ...) en lieu et place de la forme poudre, pour laquelle nous disposons d'un produit certifié BIO, l'ŒNOGOM® BIO.

Tous les produits commercialisés par la société LAFFORT® :

- ↳ Ne sont pas, au vu des certificats communiqués par nos différents fournisseurs, concernés par les Organismes Génétiquement Modifiés et ne contiennent pas d'O.G.M. au sens de la partie A article 2 de la directive CEE 2001/18 du 12/03/01. Ce ne sont pas des denrées ou ingrédients obtenus entièrement ou partiellement à partir de substrats génétiquement modifiés concernés par le règlement CEE 1830/2003 ; ceci indique donc l'absence de clonage.
- ↳ N'ont pas subi de traitement ionisant ; les produits LAFFORT® ne sont pas irradiés.
- ↳ Ne sont pas issues de la nanotechnologie à l'exception des produits SILIGEL et TOXICAL.
- ↳ Ne contiennent pas, ou ne sont pas élaborés à partir de substrat contenant des boues d'épuration, de substrat pétrochimique ou de rebut de liqueur sulfuré.

\* Produits liquides contenant soit de l'anhydride sulfureux, soit du bisulfite de potassium (voir fiche produit).

Bordeaux le : 29/07/19

Elixabet CAPOT  
Département Qualité






## CERTIFICAT

### Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

*Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO*

1. Numéro du document: **33/117018/840020**

<p>2. Nom et adresse de l'opérateur  <b>SAS LAFFORT</b>          CS 61611          33072 BORDEAUX CEDEX - FRANCE</p> <p><u>Site(s) associé(s)</u>          - 11 RUE ARISTIDE BERGES          ZAC LA JAQUOTTE          33270 FLOIRAC FRANCE</p> <p>Activité principale: <b>DISTRIBUTEUR - PREPARATEUR</b></p>	<p>3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle</p> <p style="text-align: center;"><b>Ecocert France SAS</b>          Lieudit Lamothe Ouest          F-32600 L'Isle Jourdain</p> <p style="text-align: center;"><b>FR-BIO-01</b></p>								
<p>4. Catégories de produits/activité  <b>Ingrédients pour préparations alimentaires</b>          Oenocell Bio          Oenogom Bio          Zymaflore 011 Bio</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">5. Définis comme</th> <th style="text-align: left;">Validité du ... au</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Biologique</td> <td>03/12/2018 31/03/2020</td> </tr> <tr> <td>Biologique</td> <td>03/12/2018 31/03/2020</td> </tr> <tr> <td>Biologique</td> <td>03/12/2018 31/03/2020</td> </tr> </tbody> </table>	5. Définis comme	Validité du ... au	Biologique	03/12/2018 31/03/2020	Biologique	03/12/2018 31/03/2020	Biologique	03/12/2018 31/03/2020
5. Définis comme	Validité du ... au								
Biologique	03/12/2018 31/03/2020								
Biologique	03/12/2018 31/03/2020								
Biologique	03/12/2018 31/03/2020								

6. Période de validité

Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **08/11/2018**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 03/12/2018**

**Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL**

*L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)*

Page 1

**AVERTISSEMENT:** Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite